

## GERANCE

9 % TTC des sommes quittancées.

Assurances : **VERSALIS** : 2.5 % TTC pour les loyers impayés, les dégradations immobilières et la protection juridique.

## SYNDIC

Nombre de lots	Prix HT	Prix TTC
0 à 20 lots*	150 HT	180 € TTC
21 à 50 lots	120 HT	144 € TTC
51 à 100 lots	110 HT	132 € TTC
101 à 150 lots	100 HT	120 € TTC
Plus de 150 lots	90 HT	108 € TTC

\*Aucune copropriété ne pourra être gérée en dessous de 1500 € HT par an

## TRANSACTION

Tranches	Honoraires charge vendeur	Honoraires charge acquéreur
0 € à 30 000 €	3900 € TTC	13 % TTC
30 001 € à 70 000 €	3600 € à 8 400 € TTC	12 % TTC
70 001 € à 140 000 €	7000 € à 14 000 € TTC	10 % TTC
Au-delà de 140 001 €	12 600 € TTC à 200 000 € TTC	9 % TTC

## LOCATION HABITATION

### Honoraires de location à la charge du locataire

- La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail 8 € TTC du m<sup>2</sup>
- Établissement de l'état des lieux 3 € TTC du m<sup>2</sup>

### Honoraires location à la charge du bailleur

- La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail 8 € TTC du m<sup>2</sup>
- Établissement de l'état des lieux 3 € TTC du m<sup>2</sup>
- Frais d'entremise et de négociation : 130 € TTC  
*Offerts pour les logements > à 40m<sup>2</sup>.*

## LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

- Honoraires de location : 30 % TTC du loyer annuel à la charge du preneur.